

## Fonctionnement et conditions d'inscription

Chaque choriste, avec **les partitions**, reçoit par e-mail les chansons du répertoire au format mp3 en **deux versions** :

- l'une lui précise la partie chantée par son pupitre (selon sa voix : basse, ténor, alto ou soprano)
- la 2ème lui restitue l'arrangement final avec les 4 pupitres chantant en chœur.

**Les répétitions** ont lieu le mardi de 20h15 à 22h15 à Roche-gude et le jeudi de 20h à 22h à L'Isle-sur-la-Sorgue. (Voir les plans d'accès sur la page d'accueil)

A cette occasion la chef de chœur distribue les partitions et les paroles des chansons à ceux qui n'ont pas accès à Internet ou qui ne les ont pas imprimées quand elles ont été envoyées par e-mail.

Lors de **la préparation d'un concert**, les deux sections de la chorale se réunissent pour **les répétitions générales**, soit dans la Drôme, soit dans le Vaucluse. Ces retrouvailles donnent souvent lieu à une petite fête.

Tous les choristes se retrouvent donc pour les concerts mais aussi à l'occasion d'un **stage musical** (vocal et/ou rythmique), d'une **tournée** de quelques jours dans une région de France, et d'un **festival** Inter-Chorales.

**Les personnes intéressées peuvent venir assister à une répétition sans engagement**

Les cours de chant choral font l'objet d'un **règlement trimestriel** à l'**Association L'Atelier du chanteur** et portent sur 3 trimestres :

- octobre, novembre, décembre
- janvier, février, mars
- avril, mai, juin.

Il convient d'y ajouter la cotisation annuelle d'adhésion à l'association.